



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 22 janvier 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
48	58

#### Date de convocation

**16 janvier 2025**

**Finances – Fonds de concours à la commune de Vion pour la sécurisation des parcelles ZC 552 et ZC 687 suite aux intempéries du 18 septembre 2024**

**N° de la délibération  
2025-019**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 22 janvier 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Michel MONTAGNE, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POUCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** M. Pascal BALAY (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Pascal SEIGNOVERT (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Bruno SENECLAUZE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Xavier AUBERT, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mmes Annie GUIBERT, Isabelle GUILLIAUMET, MM. Fabrice LORiot, Pierre MAISONNAT, Mmes Christelle MARION, Agnès OREVE, MM. Charles-Henri RIMBERT, Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, permettant aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du Conseil d'Agglomération et des conseils municipaux concernés ;

Vu la délibération n°2024-379 du 11 juillet 2024 portant sur le règlement d'attribution des fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération du 11 décembre 2024 de la commune de Vion sollicitant l'attribution d'un fonds de concours de 13 670,05€ concernant la sécurisation Parcelles ZC 552 et ZC 687 pour un montant total de 68 348,10€HT. La charge nette de la commune est de 27 340,10€ ;

Considérant l'avis du bureau du 16 janvier 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le versement d'un fonds de concours de 13 670,05€ à la Commune de Vion pour la sécurisation des parcelles ZC 552 et ZC 687.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 22 janvier 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 24/01/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo